Régulation par la donnée : les régulateurs publient une note commune

Publié le 24 juillet 2019

Plusieurs régulateurs (l'Autorité, l'AMF, l'Arafer, l'Arcep, la CNIL, la CRE et le CSA) ont travaillé en commun sur une note dédiée à la régulation par la donnée, processus qui permet entre autres, une capacité renforcée d'analyse pour le régulateur et plus d'informations pour les utilisateurs et la société civile. Ce travail s'inscrit dans une logique d'échanges et de mutualisation entre autorités.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sept régulateurs publient le fruit de leur approche commune sur « la régulation par la donnée »

Consulter le communiqué